

Programmes santé des porcs Plus; la phase initiale a été lancée

L'utilisation d'antibiotiques dans la production d'animaux de rente est un sujet largement discuté. Depuis près de deux ans et demi, l'ensemble de la chaîne de création de valeur des porcs s'occupe de manière intense de ce thème, ce qui a abouti à l'initiation des Programmes santé des porcs Plus facultatifs des deux Services sanitaires Suisag-SSP et qualiporc. L'Office fédéral de l'agriculture juge les programmes santé Plus innovants et permettant d'améliorer la qualité et la durabilité dans l'économie agricole et l'économie agroalimentaire. De ce fait, il soutient leur développement par des subsides financiers. Une étape importante a ainsi été franchie. Les programmes santé des porcs Plus ont pour but de renforcer la confiance en la viande de porc «Made in Switzerland».

Quantités d'antibiotiques administrées en rapport avec le bien-être et la prestation des animaux

Un système permettant de répertorier l'utilisation des antibiotiques et d'autres médicaments, de même que les données relatives à la santé et à la prestation de l'entreprise est fondamental pour diminuer de manière effective et ciblée la quantité d'antibiotiques administrée. Toute réduction d'antibiotiques doit cependant être évaluée en rapport avec l'évolution des données relatives à la prestation et à la santé. Il convient d'appliquer le principe: „Aussi peu que possible, autant que nécessaire“. Le principal objectif du projet est la saisie et la diminution des quantités d'antibiotiques administrées dans la production porcine suisse. La santé des animaux doit être encouragée tout en évitant une réduction significative des prestations. La saisie des données relatives à l'utilisation d'antibiotiques et de médicaments de même que celles concernant la prestation et la santé, doit se faire le plus efficacement possible et sans formalités excessives, par le journal de traitement électronique et le journal de reproduction, en utilisant les interfaces avec les programmes informatiques usuels (planification des porcs, etc.).

La phase initiale a été lancée

L'Office fédéral de l'agriculture a garanti une aide financière significative pour la phase initiale jusqu'à fin 2017. Pendant cette période, il conviendra de saisir les données déterminantes et d'élaborer des méthodes permettant par la suite d'appliquer dans tout le territoire suisse et de manière professionnelle les Programmes santé Plus (saisie de l'utilisation des antibiotiques, définition d'objectifs mesurables en ce qui concerne la promotion de la santé et la diminution de l'utilisation d'antibiotiques, introduction d'un benchmark, etc.)

Les services sanitaires accueillent progressivement des entreprises porcines

Dès maintenant, les deux Services sanitaires Suisag/SSP et qualiporc accueillent progressivement des entreprises d'élevage et d'engraissement de porcs dans le cadre des programmes santé Plus. Pour Suisag/SSP il s'agit notamment du programme préliminaire en cours depuis 2015. Pendant la phase initiale, les programmes Plus facultatifs n'engendreront pas de coûts supplémentaires pour les producteurs. Les porcs Plus ne seront pas non plus commercialisés spécialement. Un autre élément important à traiter pendant cette première phase est la future réglementation de la commercialisation, des frais de participation et de la différenciation des prix du marché. Il serait souhaitable que des entreprises Plus soient établies au plus vite sur une large partie du territoire suisse. Les entreprises intéressées à participer aux programmes santé des porcs Plus sont invitées à contacter directement le service sanitaire compétent.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

Peter Bosshard, chef de projet, 081 250 77 27 ou 079 430 71 67 ou pebo@zs-ag.ch